

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION
DEVELOPPEMENT DURABLE CADRE DE VIE
ACCESSIBILITE DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE
DU 28 Janvier 2010



12 Personnes présentes.

4 Personnes excusées.

L'ordre du jour de la réunion était :

- Point sur les travaux d'aménagement de la ligne LGV.
- Point sur la réglementation de la publicité.
- Point sur le projet Pédibus.
- Projet SYBERT pour les déchets verts.
- Point sur l'audit d'accessibilité.
- Point sur l'arboretum et le fleurissement
- Point sur le thème de l'année et la journée du 27 Mars.
- Dates avec M. Josserson pour la gestion durable de la forêt.
- Questions diverses.

1. Point sur les travaux d'aménagement de la ligne LGV :

Les dernières informations ont été diffusées par l'intermédiaire des Echos à savoir :

- Fermeture du pont de l'Amitié du 22 février au 31 juillet.
- Fermeture du pont Champêtre du 25 janvier au 30 avril.
- RFF a été désigné comme maître d'œuvre pour la halte ferroviaire. Cette halte ne pourra être mise en service en même temps que la ligne à savoir le 11 décembre 2011.
- Le groupe de travail des élus et riverains se réunira à la mi-février.

2. Réglementation sur la publicité :

Initié par la CAGB afin d'aboutir à une harmonisation de la publicité, un règlement va être établi puis proposé aux commerçants, entreprises et grands magasins. La liste des entreprises concernées, dans le cadre des différentes zones, est en cours de mise à jour. Il s'agit de couvrir la zone de Besançon Nord regroupant les communes de Miserey, Châtillon et Ecole-Valentin. Les négociations prendront plusieurs années afin d'aboutir à une mise en conformité par rapport au nouveau règlement local de publicité. Une première réunion d'information sera proposée début avril.

Afin de contribuer au respect de l'environnement merci de n'imprimer ce courriel que si nécessaire.

3. Point Pédibus :

Le questionnaire distribué aux familles a reçu un bon écho car 75% des familles ont répondu.

La question autour des assurances n'a pas encore été tranchée, une réunion a eu lieu avec la maire afin d'envisager différentes possibilités. Le groupe de travail doit rencontrer fin Février M Nicolin de Saint Vit afin d'échanger avec lui sur leur pratique autour du Trott-Vit. Le projet avance à petits pas.

4. Projet SYBERT pour les déchets verts.

On note une « explosion » du remplissage en déchetteries des bennes à déchets verts.

Le Sybert propose donc différents champs d'actions.

-Le premier consiste à proposer aux habitants des actions de préventions visant un recyclage des déchets verts sur place ; pratique du mulching, du broyage des déchets verts, du paillage.

-Le deuxième étant de proposer du broyage à domicile avec le soutien de différents intervenants comme les communes, les communautés d'agglomération Etc. La proposition de la commission DDCV sur Ecole-Valentin étant par exemple la location sur quelques week-ends de l'année d'un broyeur qui serait mis à disposition de la population.

-Le troisième champ d'action concerne des installations collectives de type plates-formes dans certaines déchetteries ou en bout de terrains agricoles pour pratiquer un co-compostage. Une réflexion étant en cours sur cette 3^{ème} proposition.

5. Point sur l'audit d'accessibilité :

Lors de l'avant dernier conseil municipal, les conseillers ont voté pour le co-financement d'un audit piloté par la CAGB. Cet audit débutera au 2^{ème} semestre de l'année 2010. M.TARDY, pilote de ce projet jusqu'à ce jour, est parti en retraite. C'est Mme MIGEON qui reprend le dossier.

6. Point sur l'arboretum et le fleurissement :

Une réunion sera programmée prochainement avec les techniciens de la commune afin de leur proposer certains changements au niveau du fleurissement avec entre autres :

-l'utilisation de plantes vivaces dans les massifs.

-la diminution de l'arrosage en utilisant des paillages et en choisissant des variétés peu gourmandes en eau.

-la mise en place de « monstres » dans les massifs afin de rappeler notre thème de l'année.

-la sous traitance du désherbage thermique auprès d'une société afin de diminuer l'utilisation de produits phytosanitaires.

Nous devons prévoir une communication, via les messages de DD dans le bulletin mensuel de la mairie, auprès de la population afin d'expliquer la démarche.

7. Réflexion sur le thème de l'année :

Rappel du thème général proposé pour cette année : **Les déchets et leur valorisation.**

Différents contacts ont été pris avec la CAGB, le SYBERT, des Associations, des artisans.

Avant la journée à thème du 27 Mars, un travail sera proposé aux enseignantes et aux élèves autour d'un jeu sur le pique-nique : Que faire des déchets une fois le pique-nique terminé ?

Pour la journée du 27 mars nous aurons de nombreuses animations comme :

- des panneaux sur le tri et la valorisation.
- des expositions et documentations sur les filières du tri
- des expositions d'objets de « deuxième vie ».
- un film de l'émission « c'est pas sorcier. »
- des Eco paniers.
- un composteur et des lombricomposteurs.
- une exposition de lampes en bouteilles plastiques recyclées.
- une exposition d'objets en mosaïque de récupération.
- un atelier de fabrication de pâte à papier.
- une table de comparaison sur les différentes fabrications de compote de pommes.
- un coin bar sans alcool-échanges.

La liste n'est pas exhaustive et chaque membre de la commission est invité à proposer des animations.

8. Dates à fixer avec M. Jossieron :

M. Jossieron propose de réfléchir avec les personnes de la commission ainsi que les représentants de la commune à l'évolution de la forêt communale dans les années à venir. Une première rencontre sera proposée courant mars.

9. Questions diverses :

-Mise à disposition d'un local pour l'association Agro Bio :

L'alambic qui se trouve actuellement dans le local présenté pour l'association a été vendu à une association de bouilleurs de crus. Après remise en état du local, celui-ci pourra être mis à disposition d'Agro bio.

- Compostage en immeuble :

Virginie RIVA nous fait un retour après 2,5 mois d'utilisation.

La saison n'est pas très favorable au remplissage, cependant les premiers mois de mise en route ont été positifs. L'un des 3 composteurs va être donné aux habitants du Prieuré et nous leur proposerons le 27 Mars au matin l'inauguration d'un deuxième site de compostage en collectivité sur leur propriété avec distribution de bioseaux.

- Intervention de la société Duchêne sur les arbres de la rue du ruisseau.

Afin de contribuer au respect de l'environnement merci de n'imprimer ce courriel que si nécessaire.

Suite à une demande de riverains, la société Néolia a fait appel à la société Duchêne pour couper les arbres gênants voire dangereux sur le terrain dont elle est propriétaire le long du ruisseau, côté rue du Ruisseau.

Un point sera réalisé en septembre afin d'évaluer l'avancement du reboisement naturel. Cette opération doit se poursuivre aux abords du ruisseau vers la rue des Charmes.

La prochaine réunion est fixée au **jeudi 18 Mars à 18h30**.

Compte rendu rédigé par Evelyne MARCOUX
Rapporteur de la commission
Sous- couvert de Patricia PELTIER
Adjointe de la commission.